

Acquérir une certification
grâce à la VAE, dans les
« métiers de la Conduite routière
et du Transport »

09h00, 13 janvier 2023



Présentation des intervenants



Mme Odile Debuire

Coordinatrice et Conseillère VAE

CNAM Hauts-de-France

hdf VAE@lecnam.net



Mme Chantal Dekerle

Responsable de projets Service Certification

AFPA Hauts-de-France

chantal.dekerle@afpa.fr



M. Vincent Aufevre

Responsable de session d'examen conduite routière

AFPA Hauts-de-France

vincent.aufevre@afpa.fr



M. Daniel Imperatore

Conseiller VAE

Académie de Lille

daniel.imperatore@ac-lille.fr



La VAE, un dispositif en transition.

D'importantes évolutions législatives sont en cours pour assouplir la VAE.

La loi du 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant sur « *les mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi* » apporte de <u>nombreuses nouveautés</u> en matière de VAE.

A ce jour, le 13 janvier 2023, des décrets d'applications sont encore en attente.

D'ici la parution de ces éléments, les règles précédentes continuent de s'appliquer pour les candidats à la VAE.



Un objectif:

Obtenir **une certification** : un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, **en faisant valoir son expérience**.

Nouveauté Loi du 21 décembre 2022 :

possibilité de ne viser qu'un ou des « blocs de compétences ».

Publics visés:



La VAE est **accessible à toute personne**, sans critère d'âge, de nationalité, de statut (salarié, demandeurs d'emploi, indépendant), ou de niveau de formation.

Sur la base des expériences acquises en qualité de salarié, d'indépendant, de bénévole, ou à l'occasion d'un service civique, d'un mandat électoral ou syndical.

Nouveauté Loi du 21 décembre 2022 :

suppression de la liste des types d'activité (salarié, non salarié, bénévole, service civique) et suppression de la liste des catégories de personnes éligibles (salarié, élu, volontaire, sportif de hauts niveaux, etc.).



Quelques prérequis :

- Justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, soit **1607 heures** (en temps partiel ou continu).

Nouveauté Loi du 21 décembre 2022 : suppression de la durée minimum d'un an.

Peuvent être pris en compte, les périodes de formation en milieu professionnel, effectuées dans le cadre :

- d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ;
- d'un contrat Unique d'Insertion, Préparation opérationnelle à l'emploi ;
- d'une mise en situation en milieu professionnel ;
- ou d'un stage pratique.



- La certification doit être inscrite au **RNCP**, le Répertoire national des certifications professionnelles.





À la découverte des métiers de la Conduite routière et du Transport

À la découverte des métiers de la Conduite routière et du Transport



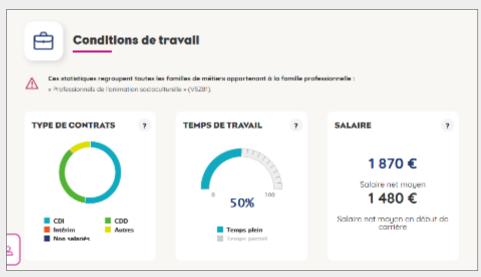
- Conducteur livreur de marchandises ;
- Conducteur routier marchandises et voyageurs ;
- Adjoint et Directeur d'exploitation ;
- Affréteur ;
- Agent de transit;
- Gestionnaire de transport international ;
- Moniteur d'auto-école, A et B ;
- Moniteur poids lourd C et EC, D;
- ...



Apprécier les conditions de travail et d'emploi des métiers de la Conduite routière et du Transport

Cléor, l'outil d'information sur les métiers

Cléor, l'outil d'information sur les métiers





Cléor, un outil permettant de mieux cerner la réalité d'un métier grâce à un ensemble d'indicateurs régionaux et permettant d'apprécier :

- les conditions de travail (type de contrat, temps de travail, salaire...);
- le marché de l'emploi (tendance, projets et périodicité de recrutement, offres de Pôle emploi...);
- les secteurs employeurs ;
- les profils des métiers (âge moyen, part des hommes et des femmes, des jeunes et des séniors, etc..).

www.cleor.c2rp.fr



Témoignage <u>vidéo</u>

A la rencontre du métier

d'Agent d'exploitation en transport



Les certifications accessibles par la VAE

Tour de table des certificateurs

Métiers du Transport de marchandises

- TP Conducteur Livreur sur Véhicule Utilitaire Léger - Niv.3 (AFPA)
- CAP Conducteur Livreur de Marchandises - Niv.3 (Educ. Nat.)

Conducteur Livreur de marchandises

■ CAP Déménageur sur Véhicule Léger - Niv.3 (Educ. Nat.)

Déménageur

- TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur - Niv.3 (AFPA)
- TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Tous Véhicules - Niv.3 (AFPA)
- CAP Conducteur Routier de Marchandises Niv.3 (Educ. Nat.)
- Bac Pro Conducteur Transport Routier de Marchandises - Niv.4 (Educ. Nat.)

Conducteur Routier de marchandises

Niveau 3 Niveau 4

Métiers du Transport de personnes

- TP Conducteur du Transport en Commun sur Route - Niv.3 (AFTRAL – AFPA)
- CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière Transport de Voyageurs - Niv.3 (Educ. Nat.)

Conducteur de voyageurs

- TP Conseiller Vendeur en Voyages
- Niv. 4 (AFPA)
- Vendeur Conseil en Voyages d'Affaires et de Tourisme - Niv.5 (AFTRAL)

Conseiller en voyage,
Loueur de véhicules

Responsable de Production
 Transport de Personnes - Niv.6
 (AFTRAL)

Adjoint, Directeur d'exploitation

Niveau 3 Niveau 4 Niveau 5 Niveau 6

Métiers de l'exploitation

- Titre Responsable d'Unité de Transport et de Logistique -Niv.5 (CNAM)
- TP Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises -Niv.5 (AFPA)
- Responsable de Production
 Transport de Personnes Niv.6
 (AFTRAL)

Directeur d'exploitation

Affréteur,
Agent de planning,
Agent
d'exploitation
transport,
Agent de Transit,
Régulateur,

- TP Exploitant en Transport Routier de Marchandises - Niv.4 (AFPA)
- Bac Pro Organisation du Transport de Marchandise - Niv.4 (Educ Nat.)
- BTS Gestion des Transports
 et Logistique Associée Niv.5 (Educ Nat.)
- TP Exploitant Régulateur en Transport Routier de Voyageurs - Niv.5 (AFTRAL – AFPA)

- Titre d'Assistant de Gestion
 Transport International Multimodal
 Niv.5 (CNAM)
- TP Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises -Niv.5 (AFPA)
- BTS Gestion des Transports
 et Logistique Associée Niv.5 (Educ Nat.)
- Licence professionnelle
 Responsable Organisation et Achats de Transport
 Internationaux et Multimodaux -Niv.6 (CNAM)

Gestionnaire de transport international

Niveau 4 Niveau 5 Niveau 6

Métier de l'enseignement

■ TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière - Niv.5 (AFPA)

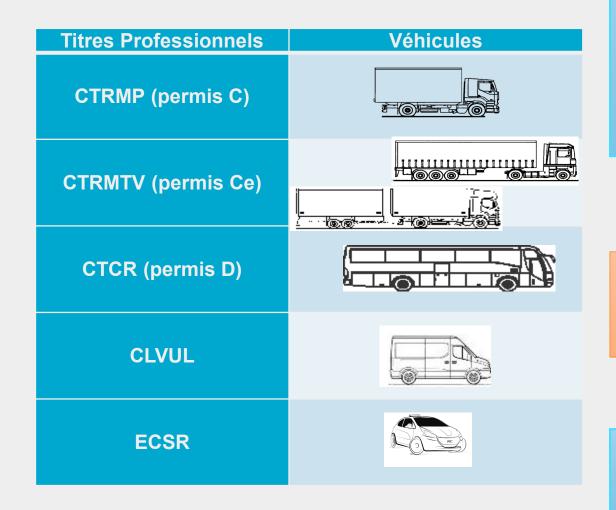




Focus:

FIMO, FCO, CQC... de quoi parle t-on?

Quelques précisions techniques



La **FIMO** est la **F**ormation Initiale **M**inimale **O**bligatoire que doit suivre tout chauffeur poids lourd débutant dans la profession après le 10/09/2009 lorsqu'il n'a pas de diplôme qualifiant. (CTRMP; CTRMTV; CTCR). Elle permet donc à une personne ayant le permis poids lourd mais n'ayant pas les diplômes nécessaires d'accéder aux emplois de chauffeur routier. La formation FIMO est initiale, c'est à dire qu'elle ne devra être suivie qu'une seule fois au début de la carrière



La FCO est la Formation Continue Obligatoire

Tout conducteur routier d'un véhicule poids lourd (permis C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE), salarié ou non, doit effectuer une formation obligatoire tous les 5 ans et ceci quelle que soit la formation initiale qu'il ait reçue (FIMO ou diplôme).



La **CQC** est la Carte de Qualification de Conducteur réglementairement définie par l'arrêté du 31 décembre 2010 fixant les conditions de délivrance de la carte de qualification de conducteur.



Focus : métiers de la conduite routière et du transport,

quelles conditions d'entrée à un parcours VAE ?

Les originaux des documents, en cours de validité, justifiant de la détention :

TP* - ECSR

Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

- du permis de conduire de la catégorie B
- un document décrivant l'analyse d'une demande d'action de sensibilisation à la sécurité routière et la réponse à cette demande
- un document de présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité

Formation



TP - CTCR

Conducteur de Transport en Commun sur Route

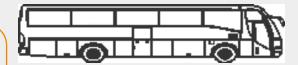
• du permis de conduire de la **catégorie D**, d'une **CQC** ou d'une **FIMO** ou valant FIMO complétée éventuellement d'une **FCO**

Voyageurs

CAP AACRTV

Agent d'Accueil et de Conduite Routière – Transport de Voyageurs

 du permis de conduire de la catégorie D, d'une CQC ou d'une FIMO ou valant FIMO complétée éventuellement d'une FCO



Marchandises

Les originaux des documents, en cours de validité, justifiant la détention :

TP-CLVUL

Conducteur Livreur sur Véhicule Utilitaire Léger

• du permis de conduire de la catégorie B

CAP DVUL

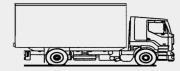
Déménageur sur Véhicule Utilitaire Léger

• du permis de conduire de la catégorie B



Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur

• du permis de conduire de la **catégorie C**, d'une **CQC** ou d'une **FIMO** ou valant FIMO complétée éventuellement d'une **FCO**



CAP CLM

Conducteur Livreur de Marchandises

• du permis de conduire de la **catégorie C**, d'une **CQC** ou d'une **FIMO** ou valant FIMO complétée éventuellement d'une **FCO**

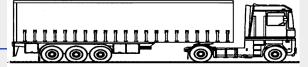
Marchandises

Les originaux des documents, en cours de validité, justifiant la détention :

TP-CTRMTV

Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Tous Véhicules

• du permis de conduire de la **catégorie CE**, d'une **CQC** ou d'une **FIMO** ou valant FIMO complétée éventuellement d'une **FCO**



CAP CRM

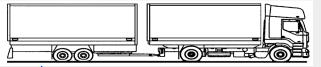
Conducteur Routier de Marchandises

• du permis de conduire de la **catégorie CE**, d'une **CQC** ou d'une **FIMO** ou valant FIMO complétée éventuellement d'une **FCO**



Conducteur Transport Routier de Marchandises

• du permis de conduire de la **catégorie CE**, d'une **CQC** ou d'une **FIMO** ou valant FIMO complétée éventuellement d'une **FCO**



Exploitation

TP-ETRM

Exploitant en Transport Routier de Marchandises

• le candidat restitue dans un document de 5 à 10 pages maximum, son expérience et son analyse des causes et des conséquences

TP-ERTRV

Exploitant Régulateur en Transport Routier de Voyageurs

• le candidat rédige un document de 8 à 12 pages maximum sur ses missions de régulation ou d'exploitation et son suivi de l'activité



Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises

• le candidat rédige un document de 8 à 12 pages. Ce document fait référence à la compétence « Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier».



Gestion des Transports et Logistique Associée

• le candidat présente dans son livret de validation ses activités en rapport avec la mise en œuvre et la conception d'opérations de transport et de prestations logistiques, l'analyse de la performance, la pérennisation et le développement de l'activité de transport et de prestation logistique





Questions – réponses



Des interlocuteurs à votre écoute

Des interlocuteurs à votre écoute







Cnam Amiens

départ. 02, 80 et 60 Tél : 03 22 33 65 58 (sauf le jeudi) odile.debuire@lecnam.net

Cnam Lille et Valenciennes

Départ. 59 et 62

Tél: 03 74 46 88 55 (sauf le mercredi) françois-xavier.ribes@lecnam.net

Téléphone : 39 36

www.afpa.fr

chantal.dekerle@afpa.fr

Téléphone : 03 62 59 52 11

www.francevae.fr

ce.dava@ac-lille.fr

www.cnam-hauts-de-france.fr

Des réseaux à votre écoute



Les **Points Relais Conseil** (<u>PRC</u>), dispensent de l'information en matière de VAE. Ce service est porté localement par des organismes tels que : Pôle Emploi, les CIBC, les Maisons de l'emploi, les CIO ...

Le réseau **Interval**, est un réseau intercertfictaeur et interministériel réunissant 80 centres d'accueil et d'information VAE sur l'ensemble des Hauts-de-France.

Des conseillers et des référents sont à la disposition des candidats tout au long de leur parcours. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une première information sur les titres et les certifications, ainsi qu'une aide préparatoire à la recevabilité du 1er Livret, préalable à l'engagement dans une démarche VAE.

www.interval-vae.fr

Pour aller plus loin ...



Retrouvez chaque référentiel de certification sur le site : www.francecompetences.fr



Le portail VAE de Pôle emploi : https://avril.pole-emploi.fr/



Le portail VAE des DAVA (Dispositifs Académiques de Validation des Acquis) <u>www.francevae.fr</u>



Les <u>titres professionnels</u> du ministère du Travail

Pour aller plus loin ...



Un <u>C2dossier</u> consacré à la VAE



Un webinaire dédié a **l'expérimentation REVA**, le 30 janvier 2023 à 14h00.

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE C2RP





MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

www.c2rp.fr

03 20 90 73 00



in





Le C2RP, Carif-Oref Hauts-de-France, remplit une mission d'intérêt public en faveur du déploiement des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi.

Lieu de partenariat, de production et de diffusion d'information, le C2RP contribue à l'aide à la décision des institutions et des Partenaires Sociaux et appuie les professionnels en charge de favoriser la continuité des parcours tout au long de la vie.